

Compte rendu du Comité Directeur à Estagel **du Jeudi 03 novembre 2016**

Le Comité Directeur s'est tenu à Estagel sur invitation de Monsieur Roger Ferrer Maire d'Estagel et de Monsieur Francis Muixi président de la section.

Etaients présents :

Bureau Directeur :

Président départemental Jean-Pierre Joué, premier vice-président Michel Valiente, secrétaire départemental Jean-Louis Lanfanchi, trésorier départemental Joseph Tena, trésorier adjoint Christian Chappal.

Membres du Bureau :

Vice-présidentes : Déléguées aux veuves Mireille Lançon et Annie Hody

Vice-présidents : Yves Chaillard, Martial Courbon, Jean Dauriach, Jacques Jourda et Jean-Claude Gelis.

Conseiller juridique :

Michel Henry Limasset

Excusées :

Vice-présidentes : Maguy Fontanel et Hélène Ripoull

Le président départemental ouvre la séance à 9h30

Jean-Pierre Joué remercie le maire d'Estagel de sa présence ainsi que les personnes venues assister à ce Comité ; il a fait respecter une minute de silence en hommage à nos camarades décédés en 2016 et aux victimes d'attentats.

Accueil du président de la section d'Estagel

Il passe ensuite la parole à Francis Muixi qui nous souhaite la bienvenue et nous fait savoir que sa section est heureuse de nous recevoir. Il fait l'histoire du village en précisant qu'Estagel était une ancienne frontière entre le Royaume de France et d'Espagne. Il a toujours été un important point de passage reliant le Languedoc au Roussillon par la vallée de l'Agly. Des preuves ont été découvertes que le village portait le nom de « Villa Stagello » puis « Estagellum ». Il y a eu le passage des Wisigoths, des Maures et des Romains. Le nom d'Estagel est apparu en 951. L'histoire d'Estagel a été chaotique de 1258 à 1659 ; après le traité des Pyrénées le calme revient et Estagel n'est plus à la frontière. Ce sont des hommes qui ont fait la renommée d'Estagel dont le plus connu est François Arago.

Accueil de Monsieur le Maire

Après cet historique, Monsieur le Maire remercie les anciens combattants d'avoir choisi Estagel pour cette importante réunion et annonce qu'il est fier et honoré de nous accueillir. Il félicite Jean-Pierre Joué pour sa nomination au grade d'officier de l'Ordre National du Mérite.

Jean-Louis Lanfranchi communique les dossiers qui seront traités au cours de ce Comité Directeur.

Modifications des statuts de l'Association départementale et du règlement intérieur

Des modifications ont été apportées aux statuts et au règlement intérieur le 4 avril dernier. Elles concernent surtout les descendants et les sympathisants. Afin d'éviter une lecture complète de ces documents, seule la lecture des modifications a été faite.

Droits et devoirs

Jean-Pierre Joué prend la parole pour parler des droits et devoirs. Il indique que nous connaissons nos droits mais nous oublions nos devoirs surtout lors des assemblées générales, des cérémonies, il convient de recruter des adhérents à notre association. Il félicite les sections qui vont de l'avant et qui augmentent leur effectif. Actuellement 5 présidents font partie de la 4^{ème} génération de feu (OPEX).

Il précise qu'il y a eu près de 55.000 anciens combattants qui nous ont quittés en 2016.

Le président nous informe qu'à compter du 1^{er} janvier 2016, la valeur du point indice est passée de 14 à 14,04. Le rappel doit avoir lieu ce mois-ci.

En ce qui concerne le point, il devrait au 1^{er} janvier 2017 être relevé à 50 au lieu de 48 actuellement puis 52 au mois de septembre 2017. A voir !!! La reconnaissance de la Nation (retraite) est calculée en multipliant le nombre de points par la valeur du point soit $48 \times 14,04 = 673,92 \text{ €}$.

Il signale également la création de la médaille aux victimes des attentats du terrorisme qui passe en 5^{ème} position des médailles officielles. Plusieurs réactions ont été enregistrées dans le monde combattant et plusieurs lettres ont été adressées à la Présidence. Une médaille a été également créée pour les vigiles réservistes ne pouvant être remise que par une autorité militaire.

Suivi du secrétariat

La parole est redonnée au secrétaire départemental pour le suivi du secrétariat.

Jean-Louis Lanfranchi indique que nous avons enregistré 90 décès à ce jour contre 105 en 2015. Le chiffre total des adhérents est de 3.328 d'après les données transmises par les sections. Cette année nous avons eu 56 nouvelles adhésions.

Il signale que le Bureau Départemental a assisté à la réunion Interrégionale les mercredi 19 et vendredi 21 octobre à Gruissan. Notre délégation n'a pas participé à la journée du jeudi 20 qui était consacrée à la visite de la Cité de Carcassonne. Compte tenu de la distance (70 kms) entre Perpignan et Gruissan, nous n'avons pas pris de chambre d'hôtel et l'absence du jeudi 20 nous a permis d'économiser les frais du séjour à Gruissan. Il donne les noms des départements qui ont participé à cette réunion (Les Alpes-Maritimes, l'Aude, les Bouches du Rhône, la Corse, l'Hérault, le Var, le Gard et le Vaucluse) soit un total de 70 personnes. La délégation des Pyrénées-Orientales était composée de 8 personnes le premier jour et de 6 personnes le dernier jour.

Affaires immobilières

Après la pause, Michel Valiente nous fait part des démarches pour la vente de l'appartement rue Sully. Il indique qu'il n'y a pas eu d'état des lieux le jour de l'échange avec Gréange. Au cours d'une réunion de l'A.D., il a été décidé de vendre ce bien en l'état au prix de 108.000 € mais que nous avons été obligé de baisser le prix à 90.000 €. A ce jour, 3 agences immobilières sont chargées de la vente mais nous n'avons toujours pas d'acheteur. Le Bureau Départemental se chargera de le mettre sur le « Bon Coin ».

Etats des OPEX

Martial Courbon chargé des OPEX, nous fait savoir que nous avons 134 OPEX inscrits à notre association. Il précise que la carte du combattant leur est attribuée pendant leurs activités et qu'ils sont, pour certains, en possession de cette dernière. Martial demande aux sections de prendre contact avec lui pour les questions des OPEX.

Il informe la création d'une base de données concernant chaque section. Une feuille individuelle de renseignements a été créée afin de la mettre à jour.

Actions sociales

Mireille Lançon salut l'assistance et les membres du bureau. Elle remercie les présidents et les déléguées aux veuves qui font un travail remarquable. Elle signale que cela fait 11 ans qu'elle occupe le poste de déléguée et que Annie Hody a été élue vice-présidente suppléante pour l'aider dans son travail ; qu'il faut penser à la relève et à l'avenir. Elle remercie Martial Courbon pour la mise à jour du fichier de Saint Laurent de la Salanque.

Elle indique que le chiffre des veuves représente 40 % de notre effectif.

Concernant les colis de Noël, il a été décidé de garder les colis de la confiserie du Tech au prix de 16,95 €. Le bureau départemental a pris des mesures pour étudier les demandes.

Mireille lance un appel pour la campagne de l'Institut Roussy ; elle a pu remarquer que les veuves et les veufs sont les plus généreux.

Annie Hody indique que l'effectif des veuves reconnues par l'ONAC est en augmentation. Depuis la suppression de l'aide différentielle, les veuves se trouvent en difficulté. Ces dernières ne veulent pas demander l'ASPA pour ne pas pénaliser les enfants.

Une aide spécifique a remplacé l'ADCS ; les dossiers doivent être déposés au bureau départemental qui les transmettra à l'ONAC. Ces dossiers sont confidentiels et sont étudiés dans l'anonymat.

Médailles et diplômes

Yves Chaillard, aidé de Jacques Jourda président de Saint-André, chargé des dossiers décorations depuis la dernière assemblée générale, attire l'attention des présidents sur le fait que les propositions sont incomplètes et qu'il est difficile de les satisfaire. En 2017 les promotions doivent parvenir au secrétariat avant la fin octobre 2017.

Trésorerie

Joseph Tena donne la situation de la comptabilité du bureau départemental en communiquant les chiffres comptables au 31 octobre 2016. Il demande aux présidents de section de remplir les imprimés de l'action sociale et de mentionner « néant » sur l'imprimé, même s'il n'y pas de malade ; 12 sections n'ont pas répondu. C'est grâce à ces imprimés que la Fédération nous verse une somme qui est destinée aux colis sociaux.

Il indique également qu'après une vérification des comptes des sections, des factures restent impayées. Une lettre a été remise auprès de ces sections.

Il communique les frais de notre siège, des taxes et de l'assurance du local pour l'année 2016.

Actions au sein du Bureau Départemental

Jean-Louis Lanfranchi informe que le contrat du photocopieur a été modifié. Actuellement, la société Repro-Système nous a installé un nouvel appareil plus performant avec une économie de 100 € par mois. De plus en fin de contrat, au bout de cinq ans, cette imprimante nous appartiendra.

Concernant les assurances, nous avons également économisé en ne signant qu'un contrat. A compter du 1^{er} janvier 2017, nous serons couverts par la SMACL qui couvrira en même temps la responsabilité civile et les locaux des sections ; soit une économie de 500 € par an.

Comme il a été dit à Bages, nous avons amélioré notre outil informatique. Actuellement, la secrétaire est équipée d'un PC récent et le trésorier d'un portable. Le bureau départemental ayant obtenu le remboursement des frais de déplacement pour le Congrès National à Vichy, il a été décidé d'équiper le secrétaire départemental d'un ordinateur portable neuf.

Sur les communications, le Bureau s'efforce de vous adresser les circulaires et les notes en temps utile. Pour la bonne marche de notre association et pour éviter des remarques de la Fédération, il convient de respecter les dates de réponses indiquées dans notre courrier. Le bureau départemental se verra dans l'obligation d'appliquer d'autres dispositions contraignantes.

Chanteclair

Jean Dauriach chargé de l'édition du Chanteclair nous fait savoir que notre journal existe depuis 1948 et qu'il s'efforcera de maintenir la qualité et d'améliorer les articles.

Il informe qu'à la suite d'une erreur de la poste, il y a eu un décalage de 3 jours pour la distribution du dernier numéro.

Il faut préciser que Chanteclair est une vitrine de notre A.D. et un vecteur essentiel des anciens combattants.

A la demande du bureau départemental, nous avons supprimé le numéro de l'été ce qui fait une économie de 4.500 € par an. Pour améliorer la distribution et faire d'autres économies, il a été décidé avec l'Indépendant d'étudier le portage par l'Indépendant.

Pour terminer il demande la création d'un réseau de correspondants pour rédiger les articles et améliorer les rubriques.

Remerciements du Maire

Monsieur Roger Ferrer remercie encore une fois le bureau départemental d'avoir organisé notre Comité Directeur dans son village et précise qu'il porte un intérêt particulier au monde combattant.

Repas de clôture

Le Bureau Départemental a offert un sympathique et délicieux repas à tous les délégués qui ont participé au Comité Directeur.